



COMMUNIQUE

Date : 18 mars 2024

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre les frelons asiatiques

C'est actuellement la période de ponte des reines frelons asiatique. Pour lutter contre ce prédateur, dont le nombre est en constante augmentation et qui menace les abeilles, la Ville de Parthenay lance une campagne de piégeage. La collectivité appelle également à la vigilance de chacun et invite les habitants à signaler la présence de nids.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Parthenay est engagée dans la lutte contre les frelons asiatiques. Une lutte nécessaire pour limiter, autant que possible, la croissance exponentielle de ce prédateur des abeilles et qui menace notamment le rucher municipal du Domaine des Loges.

Avec l'arrivée du printemps, comme chaque année, la Ville lance une campagne de piégeage des fondatrices. C'est en effet la période la plus propice pour lutter contre le frelon asiatique car c'est à cette époque que les reines construisent leurs nids primaires.

Installation de pièges

La Ville vient donc d'installer des pièges pour capturer les reines. Le piégeage nécessite de bonnes connaissances du fonctionnement de l'insecte, et n'est efficace qu'au début du Printemps et en Automne, périodes propices au développement des reines fondatrices

La collectivité rappelle que la mise en place des pièges se fait avec beaucoup de vigilance. Elle veille à choisir des dispositifs de piégeage qui permettent de sélectionner les captures et ainsi ne pas impacter la biodiversité.

Parallèlement, la collectivité va procéder à l'enlèvement systématique de tous les nids qu'elle repère sur le territoire de Parthenay.

Particuliers : signaler la présence de nids

Pour renforcer l'efficacité de la campagne de piégeage, la Ville invite fortement les habitants à signaler la présence de nids aperçus dans les espaces verts de la ville auprès des services techniques, au 05 49 94 92 00.

Les nids se situent habituellement dans des abris de jardin, nichoirs à oiseaux, jeux d'enfants, grenier, haies.

La collectivité appelle les habitants à rester vigilants lorsqu'ils trouvent un nid. Ne jamais intervenir seul et directement pour détruire un nid. Un agent se déplacera sur place et pourra donner des conseils sur les modalités à suivre pour enlever le nid.

Enlèvement de nid : tarif préférentiel pour les particuliers

Grâce à l'adhésion de la Ville de Parthenay au FREDON 79 (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles), les particuliers peuvent ainsi bénéficier d'un tarif spécifique pour réaliser l'enlèvement et la destruction des nids par une entreprise spécialisée (99 euros pour un nid sans intervention de nacelle).